



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la professionnelle.



### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux moyen de CDI est élevé (82 %) mais légèrement inférieur à la moyenne du secteur santé.

Cette répartition selon les types de contrats est très stable sur les cinq dernières années.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2012

Contrat			Ompl
CDI	82 %	85 %	85 %
CDD	11 %	11 %	11 %
Apprentissage	7 %	3 %	2 %
Autres contrats	1 %	0 %	2 %



Autres contrats = stagiaires, contrats aidés.

### Type de contrat de travail par tranche d'âge

Tranche d'âge/contrat		
<b>&lt; 35 ans</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	67 %	71 %
CDD	18 %	20 %
Apprentissage	14 %	8 %
Autres contrats	1 %	1 %
<b>35-50 ans</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	94 %	94 %
CDD	5 %	6 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	0 %	0 %
<b>50 ans et +</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	92 %	94 %
CDD	7 %	6 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	0 %	0 %



Dans la branche, le taux de CDI est de 67 dans la tranche des moins de 35 ans %. Le total de 100 % s'applique à chaque tranche d'âge



Secteur santé

Branche professionnelle



Pharmacie d'officine



### JEUNES SALARIÉS PLUS SOUVENT EN CDD

Le taux de CDD diffère selon les tranches d'âge.

Il est plus élevé chez les jeunes, 18 % en moyenne chez les moins de 35 ans.

Il tombe en revanche à un niveau faible dans les tranches d'âge supérieures : 5 % et 6 % et devient le contrat de référence.

### Taux de CDD par tranche d'âge



### TAUX DE CDD STABLE

L'emploi en CDD est relativement homogène dans l'ensemble des régions. Deux régions sont un peu au-dessus de la moyenne nationale : la Corse et la Bretagne.

### Répartition des salariés en CDD par région

Région	(-) (%)	(+) (%)
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	9 %	9 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	11 %	11 %
Auvergne, Rhône-Alpes	12 %	12 %
Bourgogne, Franche-Comté	10 %	11 %
Bretagne	14 %	13 %
Centre	10 %	10 %
Corse	16 %	13 %
DOM	12 %	14 %
Île-de-France	10 %	11 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	12 %	12 %
Normandie	11 %	12 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	10 %	10 %
Pays de la Loire	13 %	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 %	11 %
<b>Moyenne</b>	<b>11 %</b>	<b>11 %</b>

Source : DADS 2012